

SEANCE DU 10 novembre 2014

Le dix novembre deux mille quatorze, à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Yves DAGES, Maire.

Présents : Mr DEYRIS Jean-Marie, Mr DARTIGUELONGUE Thierry, Mr DEGERT Sébastien, Mme SKOROS Claudette, Mr ARTY Tony, Mme PLAZY Myriam, Mme LABORDE Séverine, Mme LABORDE Catherine, Mme LACAPE Céline, Mr IMATTE Xavier, Mme BESNARD Virginia.

Excusés : Mr BELLON Vincent, Mr DUFOURCQ Jérôme, Mr PEROTIN Christophe.

CANTINE

Le permis de construire concernant l'extension et la rénovation de la cantine scolaire a été déposé le 14 octobre auprès de la DDTM. Il sera examiné en Sous Commission Départementale le 18 novembre pour l'accessibilité des personnes handicapées et pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique.

Le marché est donc signé avec l'architecte selon l'avant projet définitif (APD) accepté par le Conseil Municipal. Une seule banque (Crédit Agricole) a répondu à notre appel d'offres pour un prêt de 200 000€. Un rappel sera fait afin d'avoir toutes les propositions pour la prochaine réunion du Conseil Municipal.

CONGRES DES MAIRES

Le départ est prévu le 26 novembre et le retour le 27 novembre. Un point sera fait lors de la prochaine réunion.

CONSEIL D'ECOLE

Point fait par Mme BESNARD Virginia déléguée du Conseil Municipal.

Effectifs de l'école au 1^o janvier 2015 107 élèves dont l'arrivée d'un CE2 courant décembre. L'APE participera à l'achat d'une enceinte portative pour les TAP.

Prochaine sortie : plantation d'un chêne dans la forêt communale avec les PS et MS.

Il est prévu la création d'une piste pour les vélos côté cantine : travail de manière ludique des premières règles de sécurité (rond-point et intersection).

La kermesse scolaire se déroulera le SAMEDI 13 JUIN.

TAXE AMENAGEMENT

Il est décidé à l'unanimité de reconduire en matière d'urbanisme la taxe d'aménagement instituée en 2012 et ce au même taux de 2%.

URBANISME

Un point est fait par Mr ARTY Tony sur la réunion qui s'est tenue à DAX sur l'urbanisme.

Afin de répondre aux besoins des collectivités en matière d'application du Droit des Sols (permis de construire, certificat d'urbanisme, permis d'aménager, etc..) et assurer la continuité du service d'instruction à partir de juillet 2015, l'ADACL (Agence Départementale l'Aide aux Collectivités Locales) nous a proposé de mettre en place un service mutualisé dont le coût serait de 6.20 € par habitant et par an.

Mr le Maire propose au Conseil Municipal d'attendre la prochaine réunion de la Communauté de Communes pour voir quelle décision est prise au niveau communautaire.

CLASSEMENT VOIRIE COMMUNALE

Il est proposé au Conseil Municipal de modifier le tableau de classement des voies communales en rajoutant la voirie : Lotissement de la Fontaine 115 m, lotissement du Payaï 150m, Chemin de Fletché 75m et Chemin de Haousse 151m ce qui donnerait une longueur totale de 18576 mètres.

VOIRIE

Les routes proposées au programme voirie de la Communauté de Communes 2014-2015 ont été retenues à savoir le Chemin du Campas, la Route du Moulin, le Chemin du Cap de Lelanne, le Chemin du Labouran, le Chemin de Bouet et le Chemin de Pédemonte.

INFORMATIONS

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 10h30 au Monument aux Morts

La remise des prix des maisons fleuries est prévue le Mercredi 12 novembre à 18h30.

Une prime de performance épuratoire d'un montant de 2517 € nous a été accordée par l'Agence de l'Eau.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close.